

LOREUX

bulletin municipal



JANVIER 2021

Sommaire

- ➔ Mot du Maire..... P 3-4
- ➔ Vie municipale.... P 5-8
- ➔ Le budget..... P 9-10
- ➔ Les travaux.... P 11-14
- ➔ Vie scolaire..... P 15-17
- ➔ Vie associative... P 18-20
- ➔ Vie citoyenne P 21-22
- ➔ Vie sociale..... P 23-24
- ➔ Aide sociale... P 25
- ➔ Infos utiles..... P 26-27
- ➔ Etat civil..... P 28

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi de 9h à 12h et de 13h à 18h

Mardi de 9h à 12h

Jeudi de 9h à 12h et de 13h à 18h

Vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE DE SELLES-ST-DENIS

**Lundi et Vendredi
de 14h00 à 17h00 (hiver)
de 14h00 à 17h30 (été)**

**Samedi
de 8h30 à 12h00 (été et hiver)**

Le personnel communal à votre service



Mme Odette LEVENT

VOUS ACCUEILLE EN MAIRIE



M. Frédéric GAULLIER

ENTRETIEN LES ESPACES VERTS

Mot du Maire

Chères Loreusoises et Chers Loreusois,

C'est avec plaisir que je m'adresse à vous pour la première fois en tant que maire de notre village.

Je ne veux pas revenir sur ces longues périodes de confinement et sur tous les doutes et incertitudes qui suivent. J'attends comme vous des jours meilleurs.

Continuez à vous protéger contre ce virus par tous les moyens à notre disposition. Portez un masque en toutes circonstances, nous sommes tous vulnérables.



Joël HÉRISSET

Comme si cela ne suffisait pas, notre pays doit faire face à des crimes ignobles et lâches. Souhaitons que notre République démocratique et laïque en sorte encore plus forte face à ces pratiques barbares. L'indignation et les hommages à chaque exécution d'innocents ne sont plus suffisants. Il est urgent d'agir à la racine du mal.

En mars, vous avez décidé de faire confiance à une équipe municipale renouvelée à plus de la moitié. Ce conseil m'a désigné pour être votre maire. Cette responsabilité qui m'incombe est à la fois exaltante et lourde, c'est pourquoi, je souhaite m'appuyer sur les compétences et le dévouement de chacun pour mener à bien les projets.

Sachez que nous sommes présents pour entendre vos suggestions et/ou répondre à vos interrogations. Nous sommes tous responsables de la direction que prendra notre village dans les années à venir. L'ensemble du conseil municipal, appuyé par le personnel communal travaillera au service de tous les habitants. Dans un premier temps, nous poursuivons les travaux initiés par la précédente équipe et je veux, ici, rendre hommage à Mme ECHARD pour les 12 années qu'elle a passées à œuvrer pour notre village. Ainsi, les travaux de rénovation du « presbytère » sont bien avancés et nous serons en mesure de le proposer à la location en début d'année 2021.

L'antenne téléphonique est maintenant en service et le déploiement de la fibre optique dans chaque foyer est programmé pour 2022 si des événements extérieurs ne viennent pas perturber les prévisions.

Malgré une année perturbée nous avançons dans nos projets :

- ➡ Pour répondre aux demandes récurrentes des locataires de la salle des fêtes, nous proposons maintenant, en plus du système audio vidéo, la location de vaisselle, couverts et autres.
- ➡ Pour être informé et alerté en temps réel des événements de la commune et des services de l'état, je vous encourage vivement à installer l'application « Panneau Pocket » dans votre smartphone et de mettre « Loreux » dans les favoris.
- ➡ Comme la réglementation nous y oblige, un défibrillateur va être installé à l'entrée de la salle des fêtes.

Les principaux projets

Pour 2021, nous prévoyons :

- ➡ la création d'un sentier pédagogique. Aidés de l'association Sologne Nature Environnement, nous avons défini un parcours qui sera jalonné de panneaux d'information sur la faune et la flore présentes sur notre territoire.
- ➡ La construction d'une maison des associations pour créer un lieu de rencontre au cœur du village (salle de réunion, de rencontre, marché dominical, épicerie, café associatif, etc.)
- ➡ Nous travaillons aussi sur la rénovation de l'éclairage public et sur la sécurisation des entrées du village.

La rentrée scolaire 2021 verra l'extension du RPI Loreux-Millançay-Villeherviers avec l'arrivée de Marcilly en Gault. Les enfants de Loreux, de la maternelle au CE2, iront à Marcilly, puis à Villeherviers pour le CM1 et CM2.

Je veux ici remercier le personnel de la mairie (Odette et Frédéric) pour avoir assuré leurs missions pendant toute la période que nous venons de traverser et les membres du conseil qui sont présents lors de toutes les sollicitations.

Je remercie aussi les associations, tous leurs membres et tous les bénévoles, sans qui il n'y aurait pas de vie dans notre village. Les conditions actuelles empêchent toutes manifestations, mais elles renaîtront avec encore plus d'idées et de vigueurs.

Enfin, un grand remerciement aux couturières qui ont spontanément confectionné des masques à une période où le manque se faisait cruellement sentir.

Il est temps pour moi de souhaiter à tous et à toutes une bonne année 2021 et surtout prenez soin de vous et de votre entourage.

Le Maire
Joël HÉRISSET

Ce bulletin municipal papier n'est pas distribué dans les boîtes aux lettres.

En effet, le désir de limiter les impressions et la consommation de papier, la présence d'autres moyens de communication ont amené les élus à arrêter cette distribution systématique dans chacun des foyers de Loreux.

Il sera toujours disponible en version numérique sur le site internet de la commune, par mail en faisant la demande auprès de la mairie.

Des exemplaires papier seront disponibles en mairie. Pour les personnes isolées et peu mobiles souhaitant avoir la version papier, une demande devra être faite auprès des élus ou du secrétariat de mairie pour en avoir un dans la boîte aux lettres.

L'équipe municipale



Joël HERISSET
MAIRE



Florence MAYER
1^{ERE} ADJOINTE



Joël BRETON
2^{ème} ADJOINT



Frédéric BAUDOUIN
CONSEILLER MUNICIPAL



Stéphane COMBARELLE
CONSEILLER MUNICIPAL



Jean-Luc GILLET
CONSEILLER MUNICIPAL



Marianne HEMON
CONSEILLERE MUNICIPALE



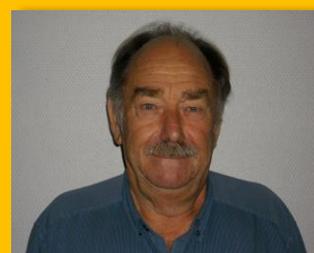
Annick KUNTZ
CONSEILLERE MUNICIPALE



Alexis RABIER
CONSEILLER MUNICIPAL



Nadia ROSSETTO
CONSEILLERE MUNICIPALE



Joël TASD'HOMME
CONSEILLER MUNICIPAL

Tous les comptes rendus des réunions de Conseil municipal sont consultables sur le site de la commune <http://www.loreux.fr/>

Election du Maire de la commune de Loreux

M. Joël Hérisset, seul candidat à la fonction de Maire de la Commune, est élu par le Conseil Municipal.

Il est décidé la création de deux postes d'adjoints :

- **Mme Florence Mayer** est élue 1^{ère} Adjointe à la majorité absolue
- **M. Joël Breton** est élu 2^{ème} Adjoint à la majorité absolue

Election des délégués de la commune au SIVOS (écoles)

Sont élus au premier tour, 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants :

Délégués Titulaires

- **M. Joël Hérisset**
- **Mme Nadia Rossetto**

Délégués Suppléants :

- **Mme Annick Kuntz**
- **Mme Florence Mayer**

Election des délégués de la commune au SIAEP (eau potable)

Sont élus au premier tour, 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants :

Délégués Titulaires :

- **M. Joël Hérisset**
- **M. Joël Tasd'homme**

Délégués Suppléants :

- **M. Stéphane Combarelle**
- **M. Alexis Rabier**

Election des délégués de la commune au SIDELC (électricité)

Sont élus au premier tour, 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant :

Délégué Titulaire :

- **M. Joël Breton**

Délégué Suppléant :

- **M. Frédéric Baudouin**

Election des délégués de la commune au Pays de la Vallée du Cher et Romorantinais

Sont élus au premier tour, 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant :

Délégué Titulaire :

- **M. Joël Hérisset**

Délégué Suppléant :

- **Mme Marianne Hémon**

Election des délégués de la commune au syndicat mixte d'aménagement du Bassin de la Sauldre (SMABS)

Sont élus au premier tour, 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant :

Délégué Titulaire :

- **M. Alexis Rabier**

Délégué Suppléant :

- **M. Joël Breton**

Election des délégués de la commune au SMICTOM de Sologne

Sont élus au premier tour, 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant :

Délégué Titulaire :

- **M. Jean-Luc Gillet**

Délégué Suppléant :

- **M. Frédéric Baudouin**

Constitution des commissions municipales

« Le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil, soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres. »

Sont constituées les commissions permanentes suivantes :

Commission Fêtes et Cérémonies :

- **M. Joël Hérisset, Président**
- **Mme Florence Mayer, vice-Présidente**
- **M. Stéphane Combarelle**
- **M. Jean-Luc Gillet**

Commission Communication :

- ➔ **M. Joël Hérisset, Président**
- ➔ **Mme Nadia Rossetto, vice-Présidente**
- ➔ **Mme Marianne Hémon**
- ➔ **Mme Annick Kuntz**

Sont constituées les commissions temporaires suivantes :

Défibrillateur automatique externe (DAE)

- ➔ **M. Alexis Rabier**
- ➔ **M. Joël Tasd'homme**

Panneau d'informations :

- ➔ **Mme Marianne Hémon**
- ➔ **M. Joël Breton**

Maison des associations :

- ➔ **Mme Florence Mayer**
- ➔ **Mme Nadia Rossetto**

Sécurisation des entrées du village :

- ➔ **Mme Annick Kuntz**
- ➔ **M. Frédéric Baudouin**

Eclairage public :

- ➔ **M. Jean-Luc Gillet**
- ➔ **M. Stéphane Combarelle**

Travaux de réhabilitation de l'ancien Presbytère :

- ➔ **M. Joël Breton**
- ➔ **Mme Annick Kuntz**

Vote des taux des trois taxes directes locales pour l'année 2020.

Monsieur Le Maire propose de ne pas modifier les taux pour l'année 2020.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de conserver les taux des trois taxes directes locales comme suit :

- Habitation : **17,38 %**
- Foncière (bati) : **21,20 %**
- Foncière (non bati) : **65,19%**

Projet de réalisation d'un sentier éco-touristique et pédagogique (voir page....)

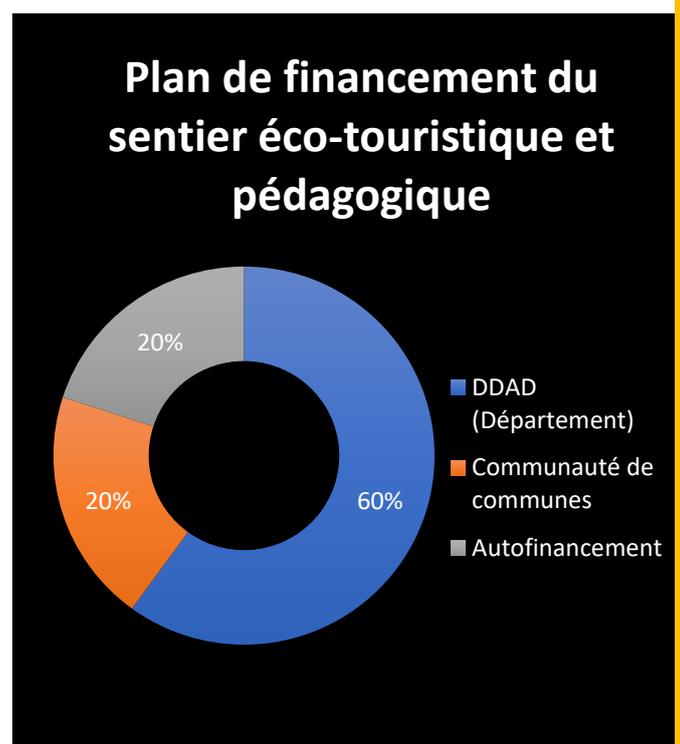
Dans la perspective de mettre en valeur le patrimoine de la commune, l'équipe municipale a demandé à l'association « Sologne Nature Environnement » de développer un sentier à vocation pédagogique et touristique.

Mme Charlotte Laffolay, réalisatrice de ce projet est venue en présenter les grandes lignes. Elle souligne la qualité du panneau d'accueil, des 8 bornes pédagogiques et des 7 bornes directionnelles qui seront installées, tout au long du sentier sur une dizaine de kilomètres au total.

Elle propose également d'inclure des actions pédagogiques avec tous les élèves du RPI de Loreux-Millancay-Villeherviers comme par exemple la fabrication et la pose d'un hôtel à insectes.

Le coût de ce projet s'élève à **16 089,11€** TTC, l'échéance prévoit une pose des panneaux pour le printemps 2021 et les animations pédagogiques en automne – hiver 2021.

Le conseil municipal autorise M. le Maire à solliciter une subvention auprès du Département au titre de la D.D.A.D. 2021, de solliciter un fonds de concours auprès de la CCRM.



Chemin rural de l'Allée du Roi :

Après étude des documents transmis à Me Matthieu MICOU, l'avocat en charge du litige concernant le statut juridique du chemin de l'Allée du roi, il s'avère que ce chemin qui n'était pas cadastré est une voie privée.

Achat d'une parcelle route de Romorantin :

M. le Maire présente une proposition de vente de M. Tony Charpentier, d'une parcelle cadastrée D 423, située route de Romorantin. Le conseil municipal propose 1,20 € le m², qui est accepté par M. Tony Charpentier.

Attributions de Subventions pour l'année 2020 :

Le conseil municipal décide d'attribuer les subventions suivantes pour l'année 2020 :

- **UNCAFN : 300€**
- **LO.REUXNOUVE@u: 700€**
- **UNRPA : 1300€**
- **Sologne Nature Environnement : 100€**

Achats d'un défibrillateur : pour 1736,40€. Une réunion d'information sur son utilisation, sera étendue à l'ensemble des habitants de Loreux, lorsque le contexte sanitaire le permettra. Il sera prochainement installé à l'extérieur de la salle des animations.

Achat de Vaisselle et armoires : deux armoires et des bacs ont été achetés pour ranger la vaisselle à la salle des fêtes.

Construction d'une maison des associations :

Choix du cabinet d'architecture et d'Urbanisme, représenté par M. Mathieu Albertini.

Les travaux :

- Signature du devis d'un montant de 6147,60€ TTC concernant le changement des armoires électriques sur les postes de relèvement, route de Millancay, route de Romorantin et au lagunage.
- Demande de devis auprès de l'entreprise IODE concernant le réseau d'évacuation des eaux usées à l'extérieur de la mairie et occasionnant des odeurs dans le SAS d'entrée.

■ Pont endommagé au lieu-dit « Bois clair »

Des devis de réparation ont été demandés. L'entreprise qui a causé les dégâts en prendra une partie à sa charge.

■ Route de Bruadan : Des devis de réparation ont été demandés car la route fortement abîmée devient très dangereuse.

■ Opération 1000 chantiers pour nos artisans : Le département propose une aide aux collectivités à hauteur de 50 % pour des travaux commandés avant le 31/01/2021.

Fleurissement de la voirie :

Le Département a acheté des fleurs et des plants de légumes aux horticulteurs du Loir-et-Cher pour les distribuer gracieusement aux EHPAD et aux communes.

Electricité de l'église :

Suite à la demande du curé de la paroisse M. Nicolas Pelat, les factures d'électricité de l'église seront prises en charge par la commune pour un coût annuel de 250€.

Adressage :

La distribution des plaques a eu lieu fin octobre pour les habitations qui n'avaient pas d'adresse formalisée. Toute la population loreusoise pourra s'abonner à la fibre.

Le budget

LE BUDGET PRINCIPAL COMMUNAL 2020

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les grandes priorités des charges de gestion générale sont :

- Les charges courantes comme l'eau, l'électricité, le carburant, les fournitures administratives, d'entretien ou techniques...
- Les salaires
- Les participations annuelles aux charges des syndicats comme le SIVOS (syndicat à vocation scolaire)

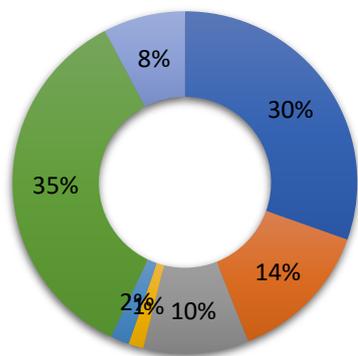
Les recettes de fonctionnement se déclinent principalement en 3 axes :

- Les impôts directs (taxe d'habitation, foncière...)
- Les dotations de l'Etat
- Les produits issus des ventes ou encore des locations

Les prévisions budgétaires pour les dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent comme suit :

Dépenses de fonctionnement

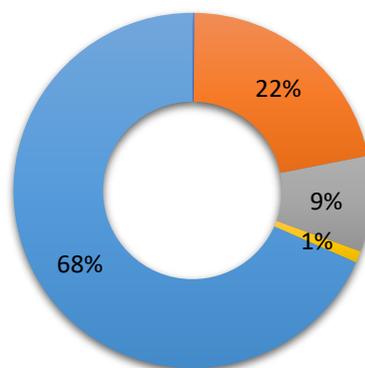
- Charges de gestion générale
- Charges de personnel
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- attribution compensation négative
- Virement à la section d'investissement
- dépenses imprévues



TOTAL : 567 368,92 €

Recettes de fonctionnement

- Produits des services, du domaine et ventes diverses
- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Revenus des immeubles
- Résultat de fonctionnement reporté (excédent)



TOTAL : 567 368,92 €

⇒ LE BUDGET COMMUNAL 2020 (suite)

Les dépenses d'investissement sont des dépenses relatives au patrimoine de la commune, elles sont donc pérennes dans le temps. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

Les grands axes des dépenses d'investissement pour l'année 2020 sont :

- Les travaux de réhabilitation de l'ancien presbytère situé 4 route de Selles.
- Le remboursement des emprunts
- La réfection du pont situé au lieu dit « Bois clair »
- Les travaux au cimetière suite à la reprise de concessions abandonnées

Le budget primitif prévoit aussi des dépenses éventuelles pour l'acquisition d'un véhicule ou de matériel technique ou encore pour des réaménagements d'immobilier.

Les recettes d'investissement réelles prévues pour l'année 2020 sont :

- Le fonds de compensation de TVA payés sur les investissements de l'année N-2
- Les subventions attendues pour les travaux de réhabilitation de l'ancien presbytère

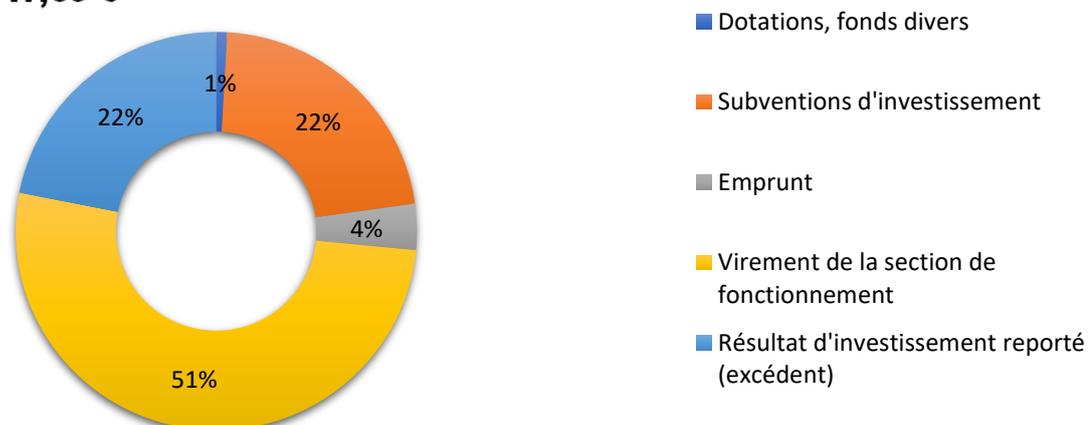
Dépenses d'investissement

TOTAL : 387 847,69 €



Recettes d'investissement

TOTAL : 387 847,69 €



Les travaux

TRAVAUX ANCIEN PRESBYTERE



Débutés en avril 2020, malgré le confinement, les travaux de réhabilitation de l'ancien presbytère se sont déroulés selon le calendrier prévisionnel.

En mettant l'accent sur la performance thermique et sur les économies d'énergie à atteindre, les matériaux d'isolation ainsi que les menuiseries extérieures ont été en grande partie subventionnés par la Région Centre – Val de Loire par le biais du Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais.

Ces dépenses en matière d'isolation ont également ouvert le droit à un éco-prêt à taux zéro (14 500 €).

Un nouvel aménagement intérieur été conçu par l'architecte Monsieur Daniel BOITTE, pour une meilleure distribution des pièces. L'équipe municipale a souhaité aménager la cuisine pour une utilisation optimale de cet espace.

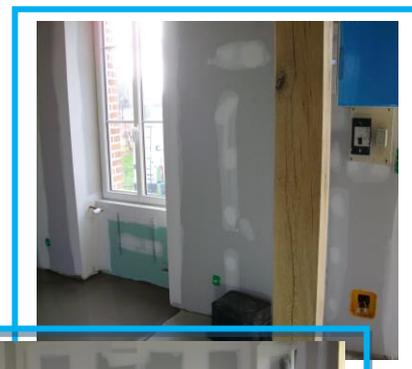
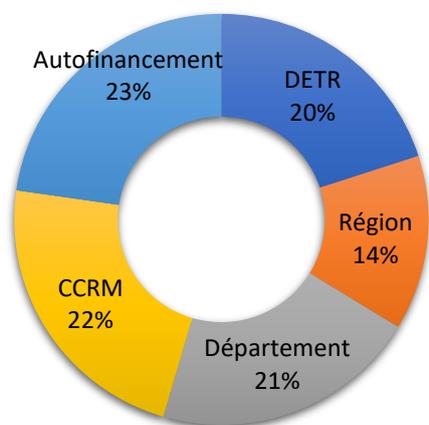
Les entreprises locales ayant respecté leur échéancier, ce logement flambant neuf sera disponible début 2021.

FINANCEMENT DES TRAVAUX

Coût total : 192 587 € HT

Taux de subvention : 77 %

Autofinancement : 43 785 € HT



Les travaux

REPARATIONS SUR LA TOITURE DE L'ÉGLISE

Diverses réparations sur la toiture de l'église pour remplacer des ardoises cassées afin de stopper l'infiltration des eaux pluviales sur la charpente.

L'entreprise Altatech Solutions de Cour-Cheverny est intervenue au mois de juillet 2020 pour réaliser des travaux de réparation sur le jambage du clocher.

Le remplacement des ardoises et le nettoyage des chéneaux et gouttières vont éviter les fuites et faciliter l'évacuation des eaux pluviales.

La charpente infestée a nécessité un traitement par pulvérisation de produit fongicide et insecticide.



ANTENNE TELEPHONIE MOBILE

Mise en service très attendue de l'antenne pour la téléphonie mobile depuis juillet 2020 mais occasionnant des interférences avec les téléviseurs

La mise en service de la téléphonie mobile peut affecter la réception des chaînes de votre téléviseur. Si vous êtes confrontés à de tels soucis, vous devez composer le numéro spécialement mis en place par l'ANFR pour les régler : 0 970 818 818 (du lundi au vendredi de 9 h à 18 h, prix d'un appel local).

Sous 48 heures, un rendez-vous sera arrêté avec un antenniste. Son intervention, prise en charge par les opérateurs de téléphonie, est simple : pose d'un filtre sur l'antenne ce qui en principe doit mettre fin aux conflits entre la 4G et TNT.

BIENTOT LA FIBRE A LOREUX

Ce nouveau réseau, à usage grand public, devrait être opérationnel sur le territoire communal courant 2022.

Le raccordement privé sera à la charge de l'abonné et il a été nécessaire de procéder à un nouvel adressage de l'habitat dispersé et isolé, appelé « lieu-dit ».

Les travaux à venir

CREATION D'UNE SALLE MULTI ACTIVITES

La commune de LOREUX souhaite construire une salle multi activités d'une surface de 60 m² entre la mairie et la salle des fêtes.

Ce projet a pour vocation de mettre à disposition un local aux associations, pour proposer aux habitants des activités et des services qui ont disparu depuis longtemps à Loreux.

En effet, la commune étant dépourvue de tout commerce, l'idée de créer un bar associatif émane d'une demande récurrente depuis plusieurs années de la part des habitants de Loreux.

Il est vrai qu'un bar occupe une fonction essentielle comme lieu de rassemblement collectif ou de détente individuelle. On s'y rend pour prendre un verre entre amis, vivre une rencontre, jouer à des jeux de société, pour lire ou pour écrire. Il sera l'occasion de rendre ce lieu chaleureux et convivial, tout cela dans la bonne humeur.

Situé au cœur du village et accessible à tous, cet espace pourra être un frein à l'isolement des personnes âgées ou encore donner l'accès à un pôle informatique pour ceux qui ne maîtrisent pas cet outil.

L'enjeu de cet espace public consiste donc à favoriser l'accès à l'information sous toutes ses formes pour répondre aux attentes et aux besoins de la population en froid avec les outils numériques.

De même, dans le cadre scolaire, les élèves qui ont à faire des exposés par exemple, pourront utiliser les outils informatiques

Pour les points d'Accès Public, l'aménagement intérieur sera conçu, avec des cloisons amovibles pour le respect de la confidentialité des dossiers et documents qui relèvent de la vie privée.

En résumé cette salle sera destinée aux usages suivants :

- ➔ Salle de réunion pour les associations
- ➔ Salle de rencontre pour les anciens
- ➔ Accueil du marché dominical
- ➔ Proposer les produits alimentaires de première nécessité
- ➔ Création d'un café associatif pour rassembler les habitants du village



Façades Sud



Façades Nord

CREATION D'UN SENTIER ECO-PEDAGOGIQUE ET TOURISTIQUE

L'équipe municipale souhaite développer un sentier à vocation pédagogique et touristique pour les habitants et les touristes sur les routes et chemins communaux.

C'est un projet qui s'inscrit pleinement dans ses objectifs de sensibilisation auprès des habitants de la commune et des scolaires sur la valorisation des sites naturels qui nous entourent.

En effet, la commune de LOREUX fait partie de la région agricole « la Grande Sologne », vaste étendue de bois, d'étangs, de prés et récoltes. Elle est drainée par la Sauldre, la Beauce la Petite Beauce et par divers petits cours d'eau. L'occupation des sols est marquée par l'importance des espaces agricoles et naturels qui occupent la quasi-totalité du territoire communal.

Plusieurs espaces naturels d'intérêt sont présents sur la commune : deux sites natura 2000 et deux zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF). Ce projet s'inscrit aussi dans le contexte de la Sologne, région naturelle composée en quasi-totalité de propriétés privées clôturées et fermées au public

Aussi, les très rares chemins communaux revêtent donc une importance stratégique en termes d'accès pour tous à la nature avec, pour enjeu, la valorisation d'un site naturel et le défi est d'intéresser un public qui n'est pas forcément familier avec la faune, la flore et l'histoire d'un lieu.

Il est vrai qu'un sentier d'interprétation peut inciter le promeneur à mieux apprécier le spectacle de la nature, à se détendre ou simplement réaliser une randonnée enrichie par quelques informations ludiques. Le lieu, son histoire et les écosystèmes et « habitants » qui le composent doivent être racontés et expliqués pour susciter l'intérêt des visiteurs et tout cela contribue à renforcer l'attractivité au public.

D'autre part, l'aspect pédagogique est à développer et une large information se fera auprès des écoles du regroupement pédagogique (RPI) de Loreux – Millançay et Villeherviers et des établissements scolaires la région.

Voici des modèles de panneaux qui seront installés :



La vie scolaire

REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL (RPI) DE LOREUX – MILLANÇAY - VILLEHERVIERS

⇒ ECOLES DE MILLANÇAY

Mme Emilie BARBIEU est la directrice des écoles

Jours de fonctionnement : Lundi – Mardi – Jeudi et Vendredi

HORAIRES DES ECOLES

ECOLE	MATIN	APRES MIDI
MATERNELLE	8H45 – 11H45	13H15 – 16H15
ELEMENTAIRE	8H40 – 11H45	13H15 – 16H10



ECOLE JACQUES PREVERT

ECOLE MATERNELLE	PROFESSEUR	Nombre d'élèves	Numéro de téléphone
TPS/ PETITE/MOYENNE SECTION	Mme Mélanie PREVAULT	17	02 54 76 19 96

ECOLE ELEMENTAIRE

ECOLE ELEMENTAIRE	PROFESSEUR	Nombre d'élèves	Numéro de téléphone
CE1/CE2	Mme Emilie BARBIEU Mme Thomas (le jeudi)	15	02 54 95 92 37

CANTINE SCOLAIRE

PERSONNELS	TARIF ENFANT	TARIF ADULTE
Mme POULIN Mme VIENNE Mme LEGRAS	3,05 €	5,00 €



GARDERIE PERISCOLAIRE

HORAIRES DE FONCTIONNEMENT

Le matin : 7H15 – 8H40

Le soir : 16H15 – 18H30

COÛT A LA JOURNÉE : 2,55 €



Réalisations des élèves de la maternelle

REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE DE LOREUX – MILLANÇAY - VILLEHERVIERS

⇒ ECOLE DE VILLEHERVIERS

Mme Aurélie LAURENT est la directrice des écoles

HORAIRES DE L'ECOLE

Cours du matin : 9h00 – 12h00

Cours de l'après-midi : 13h30 – 16h30

Lundi – Mardi – Jeudi et Vendredi



ECOLE DE VILLEHERVIERS

CLASSE	PROFESSEURS	Nombre d'élèves	Numéros de téléphone
GS/CP	Mme Marine DEVAUTOUR Mme Sharline JOHNSON (le mardi)	23	02 54 95 76 31
CM1/CM2	Mme Aurélie LAURENT	24	02 54 95 76 31

CANTINE SCOLAIRE DE VILLEHERVIERS

Personnels	Fonctions	Tarif enfant	Tarif adulte
Mme Christèle COLOMINA	Cantine & garderie	2,55 €	5,00 €
Mme Stéphanie VANNIER	Garderie & cantine		
Mme Véronique LEVEQUE	ATSEM & cantine		



GARDERIE PERISCOLAIRE

HORAIRES DE FONCTIONNEMENT

Le matin : 7h00 – 9h00

Le soir : 16h30 – 18h30

COÛT A LA JOURNÉE : 2,55 €



Réalisations des élèves de la maternelle de Villeheritiers

LES PROJETS DU RPI DE LOREUX – MILLANÇAY - VILLEHERVIERS

⇒ DES NOUVEAUX TABLEAUX INTERACTIFS

L'objectif de cette opération est d'équiper les quatre classes du RPI en matériel interactif sous forme différente selon l'âge des élèves. Il existe 4 dispositifs différents : le tableau blanc interactif, le dispositif mobile interactif, le vidéoprojecteur interactif et l'écran tactile interactif. Tous ces équipements sont reconnus pour leurs vertus pédagogiques et permettent aux enseignants de prodiguer leurs cours d'une manière ludique et pratique.

Aussi, lors de sa séance du 23 juin 2020, le conseil syndical du SIVOS, présidé par M. Philippe JACQUET a décidé de répondre à un appel à projets « Label Ecoles Numériques 2020 » afin d'obtenir une subvention de l'Etat à hauteur de 50 % pour un montant total qui s'élève à 12 000 € TTC.

⇒ UN PROTOCOLE SANITAIRE RENFORCE

Une année scolaire 2020-2021, marquée par les contraintes du protocole sanitaire renforcé depuis le 2 novembre avec le port du masque pour les élèves (à partir de 6 ans) et le lavage régulier des mains.

Le respect de ce dispositif est aussi contraignant pour les enseignantes et pour le personnel chargé de l'entretien des locaux avec la fréquence de nettoyage des points de contact.

Cela demande un investissement quotidien pour appliquer ce protocole et c'est pourquoi l'équipe enseignante et les agents des écoles méritent toute notre gratitude et notre reconnaissance pour leur travail accompli.

⇒ ADHESION DE MARCILLY-EN-GAULT AU RPI

Devant la baisse constante des effectifs du RPI (77 élèves pour 4 classes) et la menace de fermeture d'une classe, une étude de rapprochement avec la commune de Marcilly-en-Gault a débuté en septembre 2020.

L'extension du RPI mise en place dès la rentrée de septembre 2021, permettra de maintenir les deux classes à Millançay et les deux classes à Villeherviers au moins jusqu'en septembre 2023.

Outre le maintien d'un enseignement de qualité, la nouvelle structure pédagogique proposée par l'Education Nationale n'augmentera pas le temps de transport actuel des élèves d'après le schéma présenté lors du conseil d'école du 7 décembre 2020.

Cérémonies commémoratives du 11 novembre et 5 décembre 2020

Lors de la cérémonie commémorative du 11 novembre, le maire Joël Hérisset a décoré et félicité deux anciens combattants de la guerre en Afrique du Nord.

M. Pierre LECHKINE, appelé en 1958 a servi 33 mois dont 6 supplémentaires car en tant que sous-officier Artilleur, il a été affecté dans l'est constantinois.

« Là où ça se bagarrait dur, car nous qui précédions l'infanterie. Plusieurs fois, j'ai entendu les balles me siffler aux oreilles ou ricocher sur les pierres » se rappelle Pierre Lechkine.

M. Alain BROSSARD, ancien maire de la commune, à servi 26 mois de 1955 à 1957, d'abord au Maroc puis en Algérie chez les tirailleurs sénégalais comme Sergent dans l'infanterie.

Pour leurs services rendus, le maire leur a épinglé la médaille de la Reconnaissance de la Nation barrée Afrique du Nord.

Tous les 5 décembre, les associations UNC-AFN de Romorantin, de Loreux et de Pruniers en Sologne se retrouvent aux cérémonies patriotiques de chacune de ces communes afin de donner plus d'éclats à ces rassemblements car dans nos petits villages, les anciens combattants sont de moins en moins nombreux.

Malgré le confinement qui fixait un nombre maximum pour ces cérémonies, les associations de Loreux et de Pruniers en Sologne répondirent « présentes » aux invitations qu'elles avaient reçues de chacune de ces 2 communes pour déposer une gerbe aux monuments afin de rendre un dernier hommage à tous leurs copains morts pour la France et avec qui, pour certains, ils avaient partagé les mêmes bancs à l'école.

C'est aussi pour ne pas oublier les :

- 1 500 000 soldats français et 90 000 harkis mobilisés au total de 1956 à 1962
- 250 000 Algériens tués et 2 000 000 envoyés dans des camps de regroupement
- 25 600 militaires français et plus de 10 000 civils d'origine européenne tués
- 50 000 harkis sont massacrés dans les années qui suivent les accords d'Évian (1962)
- 42 000 incidents violents sont enregistrés en Algérie de 1956 à 1962

« Nous avons 20 ans à l'époque, notre confinement subi durant ces nombreux mois était plus contraignant et risqué que celui dont beaucoup se plaignent aujourd'hui » souligne avec humour Pierre LECHKINE.

*



Petit clin d'œil à nos deux acolytes anciens combattants

Alain Brossard &
Pierre Lechkine

Cette année n'a pas été au top. Aucune manifestation n'a été possible.

Malgré ce contexte actuel, l'association Loreuxnouve@u, ne voulant pas pénaliser les enfants a souhaité se joindre avec la mairie pour fêter Noël.

Le choix s'est fait comme suit : l'association a contribué à même hauteur que la mairie soit 15 € par enfant avec un sachet de chocolats en plus.

Les enfants de plus de 10 ans ont reçu une carte cadeau « Décathlon » d'un montant de 30 € au total et les plus jeunes, un jouet du même montant, ce qui représente un total de 26 enfants.

La distribution s'est faite devant l'église le dimanche 13 décembre 2020 à 11 heures.

En espérant que l'année 2021 ne ressemblera pas à cette année, je vous souhaite ainsi que les membres de l'association, une année plus belle et un joyeux Noël à tous.

Soyez prudents, prenez bien soin de vous.

Je vous embrasse,

La Présidente, Josette TALLARD



Notre association est ouverte à toute personne retraitée ou non qui désire vivre sa retraite ou son temps libre le plus agréablement possible et partager de bons moments dans une ambiance amicale et joyeuse.

En plus de ses activités, s'offre pour les personnes seules, la possibilité de sortir de l'isolement. Aussi, j'invite toutes les personnes désirant nous rejoindre à venir s'inscrire auprès de Mme Renée PERRICHON, la Présidente.

Cette année, les deux repas habituels n'ont pas pu avoir lieu comme ce fut traditionnellement le cas à l'occasion de notre assemblée générale et des fêtes de Noël.

C'est en effet une année malheureusement perturbée par la crise sanitaire qui nous a aussi privés de nos mercredis après midi « jeux », pendant lesquels nous partageons un moment de détente et de convivialité autour d'un petit café et d'une pâtisserie.

Néanmoins la distribution des colis se fera prochainement pour que tous les adhérents puissent au moins bénéficier de petites douceurs et ce sera, pour eux, l'occasion de retirer leur timbre pour l'année 2021.

La nouvelle année 2021 que nous espérons meilleure sur le plan sanitaire, nous souhaitons qu'elle vous apportera bonheur, santé et joies en famille et entre amis.

Jean-Claude LAMBERT



Flash info

PROCHAINEMENT UNE CHORALE A LOREUX

Nous, Céline et Nadia, on adore chanter en toutes occasions et pour nous, à plusieurs, ce n'est que du bonheur, c'est pourquoi nous souhaitons créer une chorale.

Que vous ayez de 7 à 77 ans, que soyez une femme, un homme, un enfant, un couple, une famille, des ami(e)s...

Si vous aimez chanter sous la douche, en jardinant, en cuisinant, ou tout simplement à chaque instant comme nous...

Rejoignez-nous pour créer cette chorale en appelant Mme Nadia ROSSETTO au 06.16.49.60.87 ou alors vous faire connaître en mairie.

La vie citoyenne

Recensement militaire ou citoyen

Cette démarche est **obligatoire** dès 16 ans et très simple :

Il suffit de se présenter en mairie muni d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport) et du livret de famille des parents.

Cette attestation de recensement permettra l'inscription à des examens, concours ou permis de conduire.

Les données issues de ce recensement entraîneront l'inscription sur les listes électorales à 18 ans.



Elections régionales et départementales

En vue des élections régionales et départementales prévues en juin 2021, vous pouvez venir en mairie vous inscrire sur les listes électorales.

Vous pouvez aussi effectuer cette démarche en ligne sur le site : service-public.fr

Pour vous assurer que vous êtes bien inscrit, rendez-vous sur le même site :

www.servicepublic.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE



Flash info

Une formation sur l'utilisation du défibrillateur sera ouverte à toute la population dès la levée de la crise sanitaire.

Ce matériel, pouvant sauver des vies sera installé à l'extérieur de la salle des animations.

Les premiers gestes sont vitaux, pensez-y !

Pour mieux vous informer et vous alerter



PANNEAUPOCKET

« Ma commune dans la poche »

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE



PanneauPocket,
TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION

Restez
INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTÉ



La sécurité en ligne



BRIGADE
numérique
Gendarmerie

Une question ?
Besoin de contacter
la gendarmerie ?

En cas d'urgence,
contactez le 17 ou 112

La brigade numérique
répond à toutes vos sollicitations **NON-URGENTES**
sur la sécurité du quotidien.

Renseigner

Accueillir

Orienter

• À compétence nationale

• Disponibles 7J/7 et 24H/24

Des gendarmes :

• Joignables par tchat sur gendarmerie.interieur.gouv.fr et sur les réseaux sociaux

• Spécifiquement formés à l'accueil à distance

• Parlant plusieurs langues

La brigade numérique : un outil de transformation numérique de la gendarmerie et de l'État, s'inscrivant pleinement dans la police de sécurité du quotidien.

Combattre les violences faites aux femmes



Parce que les violences faites aux femmes et/ou intrafamiliales sont insoutenables et inacceptables, et qu'elles entravent gravement la dignité de la personne, agissons...

Dénoncer ou alerter : si vous êtes victime ou témoin, parlez-en !

Numéros d'urgence : 24h/24 et 7J/7

- Police, gendarmerie : 17
- Samu : 15
- Pompiers : 18

• Violences Femmes Infos : Plateforme d'accompagnement accessible sur ordinateur, tablette ou téléphone : www.service-public.fr

Si vous devez vous faire soigner

- Faire le 15
- Service d'urgence du Centre Hospitalier de Romorantin : 02 54 88 33 00. Mise en place du protocole interne
- Votre médecin traitant ou tout autre médecin

Pensez à faire établir un certificat médical avec le nombre d'ITT, il constituera un élément de preuve très utile en cas de procédure judiciaire.

Si vous quittez le domicile

Pour être hébergée en urgence :

- Téléphoner au 115

Pour bénéficier d'un dispositif d'accompagnement spécifique :

- **Habitants de la CCPRM :**
 - MDCS (Maison De la Cohésion Sociale) - 02 54 95 17 80, pour toute personne domiciliée hors Romorantin
- **Habitants de Romorantin :**
 - Au CCAS de Romorantin, 21 boulevard Lyautey (pour les personnes de Romorantin seules et en couple (sans enfant mineur), ouvert du lundi au vendredi (lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 ; mardi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 ; le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30) : 02 54 94 42 00
 - A la MDCS de Romorantin, rue des Poullies (pour les personnes avec des enfants mineurs domiciliées sur la CCPRM) : 02 54 95 17 80 (Conseil Départemental de Loir-et-Cher)

La vie sociale

FETE DE L'AGRICULTURE PAYSANNE A LOREUX ET LA PLACE DE LA FEMME DANS L'AGRICULTURE ?

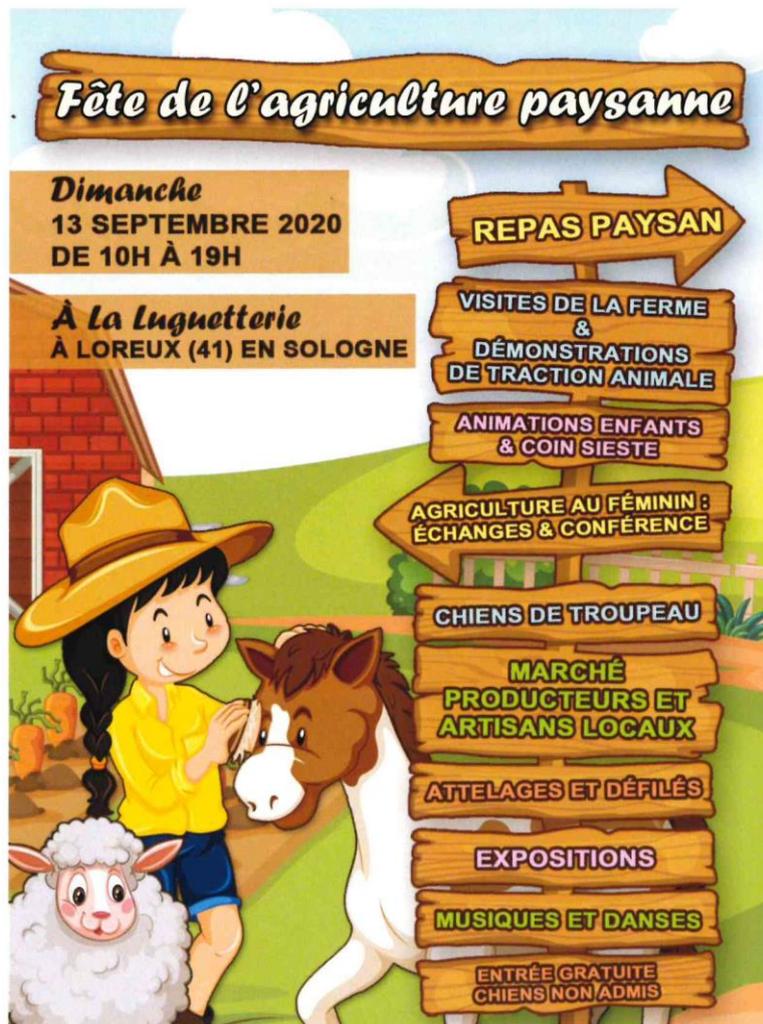
Cette journée fut l'occasion de profiter du marché des producteurs et d'artisans locaux mais aussi pour échanger entre agriculteurs et consommateurs.

Marianne HEMON, agricultrice de 38 ans, venue s'installer à Loreux en tant que maraîchère a expliqué son expérience en tant que femme, non issue du monde agricole et utilisant la traction animale, trois freins qui, pour elle, se sont transformés en point positif.

Lors d'un débat, les participants se sont interrogés sur certains clichés tels que les limites physiques des femmes, de leur perte de féminité lorsqu'on travaille dans une ferme.

Les agricultrices présentes ont confirmé que c'est un métier difficile et physique pour tout le monde et que les femmes doivent faire davantage leurs preuves car elles sont attendues au tournant, souligne Marianne Hémon.

Cette journée très ensoleillée a connu un vif succès et la venue d'un bon nombre de personnes a montré que les gens accordent de plus en plus d'importance à ce qu'ils mangent et de l'intérêt à se nourrir mieux et sainement avec des produits du terroir.



DEUX JEUNES EBENISTES LOREUSOIS A L'HONNEUR

Anaïs MROZ et Simon BOULLIER, deux ébénistes et designers, récemment installés à LOREUX, ont exposé leur création lors de la Paris Design Week du 3 au 8 septembre 2020, une exposition internationale dont le thème cette année était le design durable et éco-responsable.

Sélectionnés pour cette exposition, les créateurs ont dû respecter le thème imposé. En utilisant des chutes de bois issues de leur atelier, ils ont réussi ce défi aussi bien sur le plan créatif et que sur l'envie de transmettre un message fort.

Leur œuvre est un luminaire de 2m10 de haut, conçu avec 114 chutes, c'est pourquoi les créateurs l'appellent « 114 ». Ce luminaire symbolise l'aspect cyclique de la vie et la rareté de l'énergie avec, en son centre, une toute petite ampoule.

La conception et la réalisation représentent 250 heures de travail, 48 queues d'arondes et 0 arbre coupé. Même si la fabrication n'a nécessité que très peu de matière, leur savoir-faire technique, à quatre mains, leur a permis de concrétiser un travail accompli dans la complémentarité et le plaisir d'associer leurs talents.



Anaïs MROZ et Simon BOULLIER
solum.lignum@gmail.com
06.71.98.17.55

L'aide sociale

CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LA TELEASSISTANCE

La commune de LOREUX vient de conclure une convention de partenariat avec deux structures « Présence verte » et « Dom@dom41 ».

Toutes deux proposent des services de téléassistance pour les personnes en perte d'autonomie ou de handicap.

La commune prend en charge 25 € pour la mise en service du matériel de téléassistance. Renseignez-vous en mairie !



Dom@dom41
téléassistance

ma téléassistance de proximité
24h/24 et 7j/7

JE CHOISIS LA MEILLEURE QUALITÉ DE SERVICE

- Mon pack autonomie est installé à mon domicile sous 48h (ou 24h en urgence)
- Mon abonnement est « tout compris »
- Mon contrat est sans engagement et sans frais de dossier
- Je bénéficie d'un crédit d'impôt de 50%

02 54 42 54 24
www.domadom41.fr

Dom@Dom41
6, rue Louis Bodin
41000 BLOIS

FONDATION PARTAGE & VIE
Recevez d'utils publics
Loire-Cher



présence verte

Solutions de téléassistance
n°1 en France

50%
CREDIT D'IMPOTS
REDUCTION D'IMPOTS

Activ'zen
pour être autonome
mais jamais seul

En cas de besoin, il suffit d'appuyer sur la touche du médaillon, du bracelet pour être secouru. Un service disponible 7j/7 et 24h/24 pour sécuriser le quotidien.

Activ'dialog
pour être en sécurité,
la convivialité en plus !

Un service de messagerie directement installé sur le téléphone, pour recevoir des messages de son entourage. Et toujours la sécurité de la téléassistance.

Activ'mobil
pour profiter de sa liberté
en toute sécurité

Chute, malaise en dehors de chez soi ? Une touche d'alerte située sur la téléphonie mobile vous permet d'appeler la personne choisie ou les secours.

Bien vieillir chez vous avec Habiter facile

Des travaux d'adaptation sont nécessaires pour vivre longtemps chez vous, le plus longtemps possible. Il s'agit de travaux qui vous facilitent la vie au quotidien. Par exemple le remplacement de la baignoire par une douche de plain-pied ou l'installation d'un monte-escalier électrique.

Grâce à l'aide financière Habiter facile, l'Anah peut financer jusqu'à la moitié de vos travaux et vous accompagner dans toutes les étapes de votre projet.

Grâce à l'aide financière Habiter facile, l'Anah peut financer jusqu'à la moitié de vos travaux et vous accompagner dans toutes les étapes de votre projet.



Le montant de votre aide Habiter facile

- Si vous vous situez dans la catégorie "[ressources très modestes](#)" : **50 % du montant total des travaux HT**. L'aide Habiter facile est de 10 000 € maximum.
- Si vous vous situez dans la catégorie "[ressources modestes](#)" : **35 % du montant total des travaux HT**. L'aide Habiter facile est de 7 000 € maximum

Les infos pratiques

LES TARIFS DE LA SALLE DES ANIMATIONS 2021

LOCATION DE LA SALLE	½ JOURNEE SANS CHAUFFAGE	½ JOURNEE AVEC CHAUFFAGE	JOURNEE SANS CHAUFFAGE	JOURNÉE AVEC CHAUFFAGE	WEEK END SANS CHAUFFAGE	WEEK END AVEC CHAUFFAGE
Habitants hors commune	Arrhes : 30 € Solde : 70 € Total : 100 €	Arrhes : 40 € Solde : 90 € Total : 130 €	Arrhes : 60 € Solde : 150 € Total : 210 €	Arrhes : 80 € Solde : 195 € Total : 275 €	Arrhes : 100 € Solde : 240 € Total : 340 €	Arrhes : 140 € Solde : 330 € Total : 470 €
Habitants de LOREUX Réduction de 40 % du montant de location, valable 1 fois par an	Arrhes : 20 € Solde : 40 € Total : 60 €	Arrhes : 25 € Solde : 53 € Total : 78 €	Arrhes : 38 € Solde : 88 € Total : 126 €	Arrhes : 50 € Solde : 115 € Total : 165 €	Arrhes : 60 € Solde : 144 € Total : 204 €	Arrhes : 85 € Solde : 197 € Total : 282 €
Associations locales (1ère location gratuite)			100 €	130 €		

AUTRES MATERIELS EN LOCATION	MATERIEL AUDIO	VAISSELLE
Habitants hors commune	60 €	1,20 € par couvert
Habitants de LOREUX Réduction de 40 % du montant de location, valable 1 fois par an	36 €	0,72 € par couvert

LES TARIFS DES CONCESSIONS 2021

Emplacement cimetière :

Durée	Tarifs
concession pour 15 ans (2m ²)	75 €
concession pour 30 ans (2m ²)	100 €
concession pour 50 ans (2m ²)	150 €

Site cinéraire - emplacement caverne :

Durée	Tarifs concession	Tarifs 1 ^{ère} acquisition	Total concession + 1 ^{ère} acquisition
15 ans	75 €	500 €	575 €
30 ans	100 €	500 €	600 €
50 ans	150 €	500 €	650 €

LES TARIFS DE LA PECHE 2021

- Carte de pêche à la journée : 5 €
- Carte de pêche annuelle : 50 €

En vue de neutraliser la prolifération des poissons-chats, l'étang sera vidé prochainement donc la saison de pêche 2021 risque d'être compromise... !

Les adresses utiles



Point
d'accès
au droit

Accueil et information
de proximité



Ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00



Adresse et Plan d'accès

Point d'Accès au Droit
2 Bis Place du château 41200
Romorantin-Lanthenay
Tél. 02.54.96.97.85
pad.romo@orange.fr



SITUATION :
Nous nous situons à côté de la sous-préfecture dans les anciens locaux du Tribunal d'Instance

Liens pratiques

www.justice.fr
www.service-public.fr
www.cdad41.org

Le point d'accès au droit est un lieu d'accueil et de permanences juridiques de proximité confidentiel et gratuit.

Vos démarches...

Au point d'accès au droit, il vous est possible de retirer des **formulaires**, notamment pour les demandes suivantes:

Demande d'aide juridictionnelle

Si vos ressources financières sont insuffisantes pour votre procès, vous pouvez bénéficier d'une aide financière de l'Etat, appelée aide juridictionnelle. Tout ou partie de vos frais de procédure seront alors pris en charge.

Les requêtes aux Juges des Affaires Familiales (JAF)

Cette requête est remplie après divorce, séparation de corps ou séparation hors divorce pour fixer ou modifier la résidence des enfants mineurs, le droit de visite et d'hébergement et le montant des contributions alimentaires.

Les dossiers de surendettement

Si vous n'arrivez plus à rembourser vos dettes non professionnelles, telles que vos charges courantes et/ou mensualités de crédits, vous pouvez déposer un dossier de surendettement. La procédure est totalement gratuite et ouverte aux personnes physiques de bonne foi.

Des Permanences D'information Juridique

Le point d'accès au droit (PAD) de Romorantin-Lanthenay est un lieu d'accueil et de permanences juridiques de proximité où des professionnels du droit, d'institutions et d'associations vous reçoivent pour répondre à toute demande d'information juridique.

Consultations sur rendez-vous au 02.54.96.97.85

Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (C.I.D.F.F.) : informe sur les droits de la famille tels que les séparations, enfants, vie maritale, PACS, mariage, divorce...
Tous les mercredis matins du mois.

DEFENSEUR DES DROITS : défend les droits et libertés individuelles dans le cadre des relations avec les administrations (caf, impôts, pôle emploi...), les droits des enfants, lutte contre les discriminations.
1er mardi après-midi

HUISSIER : Il renseigne sur le constat d'huissier en diverses matières, sur la procédure civile d'exécution (signification et exécution d'actes, exclusion locative, loyer impayé, saisie de biens...)
2ème vendredi matin du mois

MEDIATRICE FAMILIALE : accompagne les membres d'une même famille dans une démarche de solutions amiables des conflits familiaux (divorce, séparation, succession...)
1er et 4ème jeudi matin du mois

C.L.C.V :

(consommation, logement et cadre de vie) : accompagne les particuliers dans le règlement des litiges personnels, les informe, défend l'intérêt collectif des consommateurs.
3ème mardi après-midi du mois

NOTAIRE : sujet de droit en matière de succession, famille, contrat de mariage, immobilier, patrimoine...
3ème jeudi après-midi du mois

DROIT DES ASSURANCES : vous délivre une information pratique et pédagogique sur l'assurance, tous publics
2ème lundi matin du mois

DROIT DU TRAVAIL : toutes questions relatives au Travail, tous publics
1er et 4ème lundi après-midi

L'UDAF 41 (Union départementale des Associations Familiales de Loir & Cher) : renseigne sur les mesures de protection judiciaire des majeurs (curatelle, tutelle, mise sous protection des majeurs, des mineurs) et les alternatives (accompagnement social, rédaction des requêtes, établissement du compte de gestion...)
4ème jeudi après-midi

UFC QUE CHOISIR (Défense du Consommateur) : l'association est au service des consommateurs pour les informer, les conseiller et les défendre.
Tous les mercredis après-midis du mois

ECRIVAIN PUBLIC : Pour les personnes qui ont besoin d'une aide dans la rédaction de leurs courriers administratifs ou juridiques.
2ème et 4ème mardi après-midi

CONCILIATEUR de JUSTICE : Il permet de trouver une solution à l'amiable dans un conflit entre personnes privées (conflit entre particuliers ou avec une entreprise) et en dehors de tout procès.
1er Mercredi et 2ème jeudi du mois, toute la journée

LIGUE DES DROITS DE L'HOMME : des bénévoles répondent à vos questions et vous informent sur les démarches liées à votre séjour en France.
3ème jeudi matin

ACTION LOGEMENT : accompagne les salariés quels que soient leur budget et leur projet logement. Aides à l'accès au logement, à devenir propriétaire, financières pour réaliser des travaux, aide personnalisée confidentielle pour les salariés en difficultés.
1er et 3ème mardi après-midi du mois
sur R.D.V. AU 02.54.44.64.33

A.D.I.L. EIE 41 : Pour tout renseignement sur le droit du logement, conseils techniques et financiers en énergie, (insalubrité, gestion contrat de location, prêt à la rénovation, malfaçon...)
1er et 2ème jeudi après-midi du mois
sur R.D.V. Au 02.54.42.10.00

FRANCE VICTIMES 41 (association d'aide aux victimes) : Accompagne les victimes d'infractions pénales et les aide à surmonter leurs difficultés psychologiques, juridiques et matérielles dans les démarches.
1er, 3ème et 4ème jeudi du mois, toute la journée
sur R.D.V. Au 02.54.33.39.63

GUICHET SANTE 41
Ecoute, informe, oriente et accompagne votre parcours santé.
1er et 3ème mardi matin du mois, sur RDV au 02 54 58 66 23

Etat civil

NAISSANCES

- **Gabrielle DA CUHNA**
Née le 20 janvier 2020
Domiciliée 33 route de Romorantin à LOREUX
- **Solyne TERNOIR**
Née le 3 mai 2020
Domiciliée 15 Impasse des Gardoirs à LOREUX
- **Lya BOUCHER**
Née le 13 mai 2020
Domiciliée 29 route de Romorantin à LOREUX

DECES

- **Jean-Claude TALLARD**
Décédé le 25 mars.2020
- **Marc ALIE**
Décédé le 8 novembre 2020

Toutes nos pensées à Josette à qui nous présentons toutes nos condoléances ainsi qu'à toute la famille de M. Jean-Claude Tallard.

MARIAGE

- **David COURTIN et Aurélie BOUCARD** mariés le 8 août 2020

Le promeneur de l'étang s'en est allé...

Marc ALIE, ce nom ne vous dit peut-être rien, mais ce promeneur, avec sa silhouette si singulière n'a pas pu vous laisser indifférents

D'une apparence quelque peu mystérieuse, il émanait dans sa façon de se déplacer, une intrigue à lui seul.

De par sa grande taille et la courbure de son dos, il donnait l'image d'un homme qui a enduré de lourds événements dans sa vie et qu'il aspirait dorénavant à la tranquillité et la sérénité grâce à ses longues promenades bucoliques autour de l'étang.

Lors des (trop) brèves conversations que j'ai eu la chance d'avoir avec lui, outre son regard qui laissait apparaître toute sa gentillesse et sa bonté, j'ai compris que j'avais devant moi un être remarquable et exceptionnel.

Il nous a malheureusement quittés trop tôt ce 8 novembre 2020 et je présente toutes mes condoléances à sa famille.

Avant de partir, il nous a laissé son dernier ouvrage intitulé « les années de savane » qui nous donnera l'opportunité de le connaître davantage à travers son roman. Je remercie tout particulièrement sa fille Frédérique qui me l'a gentiment offert à titre personnel.

Si vous désirez le lire vous aussi, un exemplaire sera mis à disposition des Loreusoises et Loreusois ou alors vous pourrez vous le procurer aux éditions Hervé Chopin. Renseignez-vous en mairie.

Odette Levent



OPERATION UNE NAISSANCE = UN ARBRE

Grâce à l'opération "Une naissance, Un arbre" qui aura lieu chaque année, et quand le contexte sanitaire le permettra, un enfant deviendra le parrain d'un arbre, symbole de vie et de croissance.

Cette initiative concernera les enfants de Loreux, âgés de 3/4 ans qui auront ainsi le privilège de voir grandir leurs arbres à l'étang communal.